

Hoverboards, solowheels et autres gadgets roulants se préparent à conquérir Noël



Noël 2016 sera encore placé sous le signe des gadgets roulants électriques. Au MedPi, Les constructeurs alignent leurs gammes .



On ne découvre pas vraiment des produits que l'on ne connaissait pas au MedPi, mais comme il s'agit avant tout du supermarché des professionnels de la distribution, il est possible de sentir les tendances qui se dessineront pour les événements commerciaux français à venir – et en particulier la rentrée et Noël. Quand on découvre un gadget incroyable et qu'il n'est pas disponible en France, on sait que son adoption sera lente, réservée aux passionnés. Ici, nous sommes dans le réel, dans les rayons des grands magasins. Et le réel, en 2016, c'est beaucoup de choses qui roulent.

Si vous aviez des enfants en âge de commander un hoverboard à Noël dernier, vous pouvez être sûr qu'ils ne passeront pas à côté de la deuxième génération de ces produits qui ont envahi les rayons et se classent en premier rang des vidéos de chutes ridicules sur YouTube. En tout cas, au MedPi, on ne peut pas parcourir une allée sans voir au moins une marque ou un importateur qui cherche à placer dans les rayons ses engins à roues uniques, double roues parallèles, double roues sur un axe, double roues sur un axe avec selle... la liste est longue.



L'idée derrière ces engins ne différencie pas vraiment entre les modèles : il s'agit d'exploiter les performances actuelles des moteurs électriques et des batteries pour proposer des engins qui répondent aux problématiques de la mobilité urbaine. Il faut pouvoir se déplacer rapidement, sans risque majeur de chute... et sans effort. Ce dernier point pourrait paraître regrettable, mais nous nous sommes aperçus dans notre premier test d'une trottinette électrique qu'elle ne remplaçait pas, naturellement, les trajets que l'on aurait fait à pied ou en vélo, mais bien plus volontiers les trajets en transports en commun. En somme, les plus pénibles.

Bien entendu, sur ce secteur, le bon grain côtoie l'ivraie. Les marques les plus réputées comme Ninebot, qui possède Segway, ont des brevets et de nombreuses innovations dans leur portefeuille en plus d'avoir des appareils de grande qualité, autostabilisés. Les autres rattrapent leur retard ou proposent des ersatz de technologies pas vraiment convaincantes (ni légales), laissant sur le carreau tout le côté stable des engins qu'ils proposent, les faisant entrer dans la catégorie « jouets pour ados » plus que dans celle de la mobilité urbaine. Et pour un Ninebot ou équivalent, il y a au moins 3 constructeurs aux noms étranges dans les allées du MedPi.

Plusieurs problématiques restent d'ailleurs à résoudre pour que ce marché explose véritablement. La première, c'est bien entendu la question de la sécurité des utilisateurs : les hoverboards qui ont assailli l'Europe et les États-Unis l'an passé étaient loin d'être tous conformes aux réglementations en vigueur en matière d'électronique et plusieurs affaires de batteries défectueuses ou anormalement inflammables avaient conduit au bannissement de certains modèles, notamment vendus par Amazon.

Ensuite vient la route – ou les trottoirs. Où doivent rouler ces engins ? Sur les trottoirs, ils peuvent être dangereux pour les piétons et pour eux-mêmes, dans la mesure où les voies piétonnes sont pavées d'obstacles contre lesquels les personnes en chaise roulante doivent lutter depuis longtemps, malheureusement. Sur la route, c'est l'utilisateur qui devient vulnérable, debout en équilibre, lancé à plusieurs dizaines de kilomètres par heure. On l'imagine mal à l'aise dans les croisements. Si les voies pour les vélos étaient massivement installées, comme chez nos voisins hollandais, la question ne se poserait pas.

En France, elle est encore ouverte : peut-être est-il temps que les municipalités s'en emparent avant que nous ayons à écrire des articles sur les premiers accidents graves. Même si les hoverboards ne volent (presque) toujours pas... [Lire la suite]



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : *Hoverboards, solowheels et autres gadgets roulants se préparent à conquérir Noël – Tech – Numerama*